

UNE VISION
QUI MÈNE LOIN

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE
RAPPORT ANNUEL 2008-2009



- 2 Un allié incontournable pour une saine gestion financière
- 4 L'IQPF aujourd'hui... et depuis 20 ans !
- 6 Les plus hauts standards de formation
- 10 Une première au Québec : la Solution IQPF
- 12 Communications et services aux membres
- 18 Comptabilité et finances
- 22 Les états financiers
- 31 Le conseil d'administration 2008-2009
Les délégués régionaux
- 32 Les comités et les groupes de travail
- 34 La permanence

VISION

QUE LA PLANIFICATION FINANCIÈRE INTÉGRÉE SOIT L'INCONTOURNABLE D'UNE SAINE GESTION FINANCIÈRE.

MISSION

ASSURER LA PROTECTION DU PUBLIC EN MATIÈRE DE FINANCES PERSONNELLES EN VEILLANT À LA FORMATION DES PLANIFICATEURS FINANCIERS.

UN ALLIÉ INCONTURNABLE

POUR UNE SAINTE GESTION FINANCIÈRE



« Si j'avais une baguette magique, je ferais en sorte que tous les Québécois connaissent la valeur ajoutée du planificateur financier. C'est un généraliste qui peut identifier des problématiques pouvant survenir dans les sept champs de pratique de la planification financière. Le planificateur financier est en mesure d'avoir une vision globale et d'orienter son client vers les services dont il a besoin. »

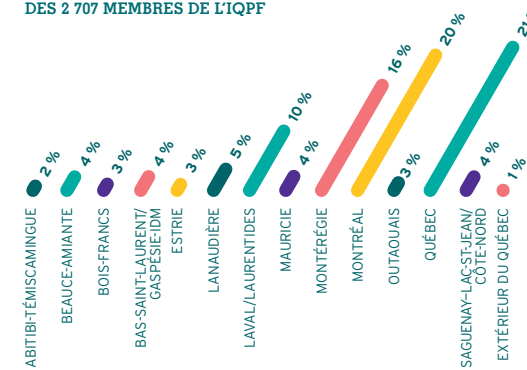
Robin W. DE CELLES, Pl. Fin., Adm.A., ASC
Président de l'IQPF



« Nous ne prenons rien pour acquis et nous sommes très à l'écoute des gens. Nous leur donnons de la qualité et nous faisons en sorte qu'ils connaissent bien nos services. Nous sommes soucieux du rapport qualité-prix et nous nous tenons au courant de ce qui se fait dans l'industrie. Notre démarche reflète un grand souci de professionnalisme. »

Jocelyne HOULE-LESARGE, FCGA
Directrice générale et secrétaire de l'IQPF

LA RÉPARTITION RÉGIONALE
DES 2 707 MEMBRES DE L'IQPF



LA RÉPARTITION ENTRE LES HOMMES
ET LES FEMMES CHEZ LES DIPLÔMÉS DE L'IQPF



LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

LE LANCEMENT DE LA SOLUTION IQPF

Fruit de plusieurs mois de travaux intenses, la Solution IQPF a été mise en ligne en décembre 2008, dans la section sécurisée de notre site Web. Offerte gratuitement aux membres et moyennant des frais aux autres planificateurs financiers ainsi qu'au public, la Solution IQPF constitue un outil de référence inégalé en planification financière en Amérique du Nord.

UNE RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE, MAIS LE STATU QUO EST RECOMMANDÉ

En 2008, l'Office des professions du Québec a reconnu que les planificateurs financiers satisfont aux critères requis pour devenir un ordre professionnel, mais il a recommandé de conserver le statu quo. Nous poursuivons des démarches auprès des élus et du grand public afin d'obtenir une reconnaissance officielle de la profession. Par ailleurs, l'IQPF poursuit également ses discussions avec différents intervenants dans le reste du Canada.

L'ADOPTION D'UN PLAN STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION

En 2008, l'IQPF s'est doté d'un énoncé de vision, a révisé le libellé de sa mission et a ajouté le professionnalisme aux valeurs qu'il fait siennes. Son plan stratégique de communication, adopté en décembre 2008, prévoit d'importantes consultations auprès des planificateurs financiers et du grand public, afin d'identifier leurs besoins respectifs et d'y répondre adéquatement.

UN CARREFOUR VIRTUEL ET DES RENCONTRES

Le site Web de l'IQPF a été réaménagé en fonction des profils de ses visiteurs. Les planificateurs financiers se sont inscrits en grand nombre aux activités de formation continue, notamment en région, et le congrès annuel a répondu, cette année encore, à leurs attentes.

LES DIPLÔMÉS DE L'IQPF QUI ONT LEUR PERMIS DE PRATIQUE DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

- 8 728 diplômés
- 4 742 Pl. Fin.

LES DIFFÉRENTES SOURCES DE REVENU DES PLANIFICATEURS FINANCIERS

- Salaire ou honoraires 33 %
- Salaire et commission 33 %
- Commission 33 %

Un merci tout particulier aux membres du conseil d'administration et à nos bénévoles.
Merci à la permanence pour sa disponibilité et son soutien constant.

L'IQPF AUJOURD'HUI... ET DEPUIS 20 ANS!

UNE FEUILLE DE ROUTE DIGNE DE MENTION

L'EFFERVESCENCE DE NOS 20 ANS !

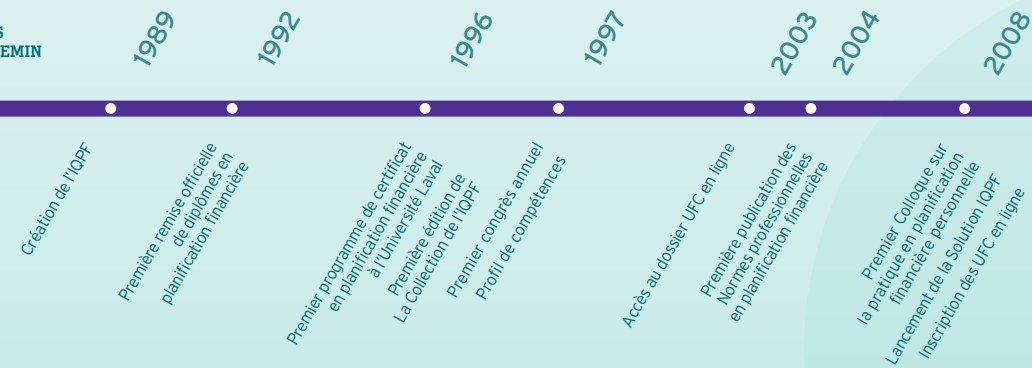
UNE VISION TRANSFORMÉE EN RÉALITÉ TANGIBLE

Le 17 février 2009, l'IQPF fête ses 20 ans. En se retrouvant les manches et sans aucune subvention, les planificateurs financiers ont transformé la vision des pionniers de l'IQPF en une réalité tangible, grâce à la persévérance et à la détermination des bénévoles qui ont mis leur expertise au service de cette profession naissante. Issus des domaines du droit, de la succession, de la finance, des placements, de la retraite, des assurances et de la fiscalité, ces professionnels ont siégé au conseil d'administration de l'IQPF, participé à ses comités, donné de la formation ou agi en tant que délégués régionaux. Aujourd'hui comme hier, l'implication des planificateurs financiers au sein de l'IQPF demeure le fer de lance de notre vitalité.

LES STANDARDS DE FORMATION ET DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE LES PLUS ÉLEVÉS

L'IQPF est considéré au Canada comme un précurseur et un modèle en planification financière. De plus, aucun organisme au Québec ne publie autant sur la planification financière.

UNE SÉRIE DE PREMIÈRES
QUI TÉMOIGNENT DU CHEMIN
PARCOURU EN 20 ANS



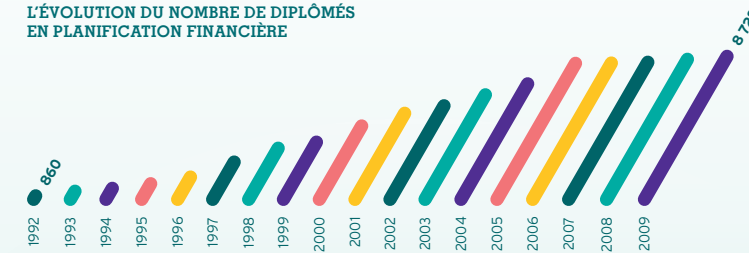
L'IQPF AVANT L'HEURE... DANS L'ESPRIT DE SON FONDATEUR



« Il devenait impérieux de constituer un Institut dont le mandat sera de voir au développement de cet ensemble de disciplines que l'on désigne sous le vocable de planification financière. Ce geste est d'autant plus conséquent qu'il intervient à une époque où un nombre sans cesse croissant de personnes se prétendent planificateur financier. Les décisions de toute personne, physique ou morale, portant sur l'évolution et la protection de ses avoirs, commandent une expertise aussi variée que certaine. »

Tiré d'un article de **M. Charles PELLETIER** dans *Le Devoir* du 9 octobre 1987. Deux ans plus tard, en 1989, l'Institut québécois de planification financière voyait le jour et M. Pelletier en devenait le président fondateur.

L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIPLÔMÉS EN PLANIFICATION FINANCIÈRE



LES LOIS QUI ONT FAÇONNÉ NOTRE ÉVOLUTION

L'Institut québécois de planification financière est régi par un cadre législatif qui a évolué depuis 20 ans. Voici les lois qui ont façonné l'évolution de la formation des planificateurs financiers.

EN 1989, LA LOI SUR LES INTERMÉDIAIRES DE MARCHÉ

Une institution, agréée par le ministre, décerne le diplôme de planificateur financier. Cette institution détermine les conditions relatives à l'émission du diplôme, y compris pour les équivalences. Aucune formation continue n'est obligatoire. L'institution régit le titre de planificateur financier et établit les modalités de paiement de la cotisation annuelle qui est obligatoire pour conserver le titre.

EN 1999, LA LOI SUR LA DISTRIBUTION DE PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS

L'IQPF est reconnu comme étant le seul organisme pouvant décerner le diplôme de planificateur financier. Il détermine les critères de la formation de base ainsi que les règles de la formation continue obligatoire pour les planificateurs financiers qui ne sont pas régis par des ordres professionnels signataires d'une convention. La cotisation à l'IQPF n'est plus obligatoire et le titre est régi par le Bureau des services financiers.

EN 2002, LA LOI SUR L'AGENCE NATIONALE D'ENCADREMENT DU SECTEUR FINANCIER, DEVENUE EN 2004 LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

L'IQPF est reconnu comme étant le seul organisme pouvant décerner le diplôme de planificateur financier. Il détermine les critères d'obtention du diplôme et ceux d'équivalence de formation. Il doit être consulté par l'Autorité des marchés financiers (AMF) pour toute question touchant la planification financière et fait rapport à celle-ci pour la conformité des planificateurs financiers quant aux exigences de formation continue.

EN DÉCEMBRE 2007, LE RÈGLEMENT SUR LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE DU PLANIFICATEUR FINANCIER, RATTACHÉ À LA LOI SUR LA DISTRIBUTION DE PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS

Le planificateur financier, titulaire d'un certificat délivré par l'Autorité des marchés financiers, doit accumuler 40 unités de formation continue sur une période de 24 mois. Le programme de formation continue de l'IQPF permet aux planificateurs financiers de satisfaire à ces exigences.

LES PLUS HAUTS STANDARDS DE
FORMATION

EN PHASE AVEC LA PRATIQUE MULTIDISCIPLINAIRE DU PLANIFICATEUR FINANCIER



« Nous voulons attirer les meilleurs candidats en planification financière, leur offrir les meilleures activités de formation, avec les meilleurs professeurs. Notre programme exécutif de formation vise à intéresser des candidats qui ont déjà un titre professionnel dans l'un ou l'autre des sept champs de la planification financière. Nous avons entrepris d'améliorer notre offre de cours en assurance ainsi que pour les planificateurs financiers qui préfèrent suivre leur formation en anglais. Nous cherchons aussi à valoriser nos professeurs afin de continuer à attirer et à retenir les meilleurs. »

Yves L. GIROUX, Pl. Fin., B.A.A., FLMI
Président du comité Formation, pratique et normes professionnelles
et membre du conseil d'administration de l'IQPF



« Aujourd'hui, les étudiants sont plus éduqués. Ils en connaissent plus qu'auparavant. Leur expérience vécue est aussi très importante. Dans cette profession, plus on partage, plus on apprend. Le plus grand défi du formateur, c'est d'aller chercher les gens. Chacun a son histoire et chaque expérience apporte un éclairage nouveau. L'expérience du professeur est importante, mais il y a toujours une différence entre la théorie et la pratique. Les gens apprennent mieux quand ils peuvent partager leurs expériences. »

Robert McLAUGHLIN, LL.L., M. Fisc., CA, Pl. Fin.
Bonin-McLaughlin inc.
Formateur à l'IQPF depuis 20 ans

LES PLUS HAUTS STANDARDS DE FORMATION

LES PROGRAMMES DE FORMATION

UNE FORMATION CONTINUE À DOUBLE VOLET

Cette année, le programme de formation continue a comporté deux volets portant sur les champs d'expertise ainsi que sur les Normes professionnelles en planification financière. Parmi l'ensemble des activités de formation données en 2008-2009 en planification financière personnelle intégrée, les cours les plus en demande ont été :

- Les régimes de retraite de la fonction publique sous la CARRA et le régime fédéral
- La retraite, la fiscalité et les aspects légaux
- La planification financière pour propriétaires d'entreprise.

En ce qui a trait aux Normes professionnelles, le cours « Planifications financières et fiscales audacieuses : normes et risques inhérents » a été offert à 13 reprises, à la demande des planificateurs financiers. En novembre 2008, 107 planificateurs financiers ont participé à Québec au Colloque sur la pratique en planification financière personnelle.

DES RENDEZ-VOUS RÉGIONAUX ET DES FORMULES SOUPLES DE FORMATION CONTINUE

Des rendez-vous régionaux ont été organisés pour 265 planificateurs financiers à Gatineau, Saguenay, Trois-Rivières, Rimouski, Saint-Hyacinthe et Ville de Saint-Georges. Par ailleurs, des cours de formation continue ont aussi été offerts à distance et en entreprise.

LE COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'IQPF

Une fois leur formation universitaire complétée, les étudiants s'inscrivent au Cours de formation professionnelle d'une durée de 54 heures. Ce cours est la dernière étape à franchir avant de se présenter à l'examen de l'IQPF pour obtenir le diplôme de planificateur financier. En juin 2008, le taux de succès à l'examen a été de 66 % tandis qu'il a été de 63 % en décembre 2008.

DES FORMATEURS CHEVRONNÉS

Experts dans leur domaine, les formateurs de l'IQPF sont aussi des enseignants d'expérience. Dix-neuf d'entre eux ont donné des cours en formation continue et 18 en formation professionnelle.



« En tant que planificateur financier, je vais apporter une plus grande valeur ajoutée à mes clients et je pourrai aller plus loin dans mes discussions avec eux. Le fait de détenir le titre de Pl. Fin. me permettra d'occuper un poste convoité en planification des placements et de la retraite. Mais il m'a fallu étudier et y mettre le temps pour me préparer à l'examen de l'IQPF. J'ai fait des cas, des cas et des cas. Il faut faire encore plus de cas que ce qui est demandé parce que cet examen est extrêmement difficile. »

Dominic TREMBLAY
Diplômé de l'IQPF en décembre 2008
Lauréat de la Bourse Charles Pelletier –
Banque Nationale Groupe financier

À LA RENCONTRE DES DIPLÔMÉS ET DE LA RELÈVE

LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES

La remise des diplômes de l'IQPF a eu lieu le 5 avril 2008 dans le cadre d'une cérémonie sous la présidence d'honneur de M. Éric Lemieux, vice-président Gestion des avoirs, Fédération des caisses Desjardins. Mme Marie-Claude Prévost, M. Salomon Gamache et M. Patrick Lacroix ont été respectivement récipiendaires des bourses Charles-Pelletier-Desjardins, Éditions Yvon Blais et IQPF, pour avoir terminé les trois premiers de leur promotion.

LES JOURNÉES CARRIÈRES AUPRÈS DE LA RELÈVE

Pour intéresser la relève à une carrière en planification financière, l'IQPF a participé à plusieurs journées carrières en 2008-2009 en visitant les HEC, l'UQAM, l'UQTR, le Carrefour de l'emploi de l'Université Laval, le Collège Rosemont et le Collège Lionel-Groulx. S'y sont ajoutées, en mai 2008, deux journées organisées conjointement avec l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.

LA FORMATION PRÉPARATOIRE À L'EXAMEN DE L'IQPF

	2008
DEMANDES D'ÉQUIVALENCE DE FORMATION ACADÉMIQUE	20
Personnes en attente d'écriture de l'examen d'équivalence	17
Personnes ayant fait l'examen d'équivalence	3
Personnes ayant réussi l'examen d'équivalence	1
Personnes en formation à la suite de l'examen d'équivalence	2
COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'IQPF	194
Personnes ayant fait le cours en français	166
Personnes ayant fait le cours en anglais	28
EXAMEN DE L'IQPF	194
Nouveaux diplômés	118

LA FORMATION CONTINUE

	2008
NOMBRE DE PARTICIPANTS	4 375
NOMBRE D'ACTIVITÉS	126



UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC
LA SOLUTION IQPF

LA RÉFÉRENCE EN PLANIFICATION FINANCIÈRE

**UNE SOLUTION ACCESSIBLE
À PARTIR DU SITE DE L'IQPF
WWW.IQPF.ORG**

UNE SOLUTION INNOVATRICE

Lancée officiellement en février 2009, la Solution IQPF constitue LA référence par excellence pour les planificateurs financiers. Ce puissant outil interactif est complet et accessible. Il a été développé en collaboration avec les Éditions Yvon Blais et est régulièrement mis à jour.

Cette solution innovatrice s'inscrit dans la mission éducative de l'IQPF; c'est une mine incontournable d'informations pour quiconque s'intéresse aux nouveaux développements en planification financière.

L'INTÉGRATION DE PLUSIEURS SOURCES D'INFORMATION

En plus de comporter un important volet de ressources juridiques et gouvernementales, la Solution IQPF regroupe dans un même environnement Web La Collection de l'IQPF, les Normes professionnelles et La Cible ainsi que les Normes d'hypothèses de projection, qui ont également été lancées en février 2009.

LA SOLUTION IQPF POUR UNE RECHERCHE PRATIQUE ET INTUITIVE PAR MOT-CLÉ

La Solution IQPF permet des recherches par mot-clé. On peut également utiliser des masques qui limitent la recherche au volet législatif ou de jurisprudence, par exemple.

DES RECHERCHES AVANCÉES

Des recherches avancées peuvent aussi être faites en définissant certains paramètres ou en recherchant plusieurs mots devant être situés à proximité les uns des autres, comme cela peut être le cas avec les mots « REER » et « bénéficiaire ». Un masque de recherche expert est également disponible.

Le résultat de la recherche affiche la liste des documents contenant le mot-clé recherché. Selon le choix de l'utilisateur, les résultats peuvent afficher une description détaillée. Chaque mot-clé est alors présenté dans un contexte plus large et peut être cliqué pour donner accès au document de référence.

UNE SOURCE D'EXPERTISE RECHERCHÉE ET APPRÉCIÉE



« Les connaissances du planificateur financier en font la meilleure personne pour poser un diagnostic sur la santé financière d'un client et pour suivre la réalisation de ses objectifs. Son approche à long terme, centrée sur le client, est bénéfique pour l'institution financière : elle favorise la rétention de clientèle et a un effet d'entraînement positif sur les conseillers qui sont davantage motivés à se perfectionner ou qui peuvent devenir eux-mêmes des planificateurs financiers. »

Richard LA FERRIÈRE, PI. Fin.
Chef de région, TD Waterhouse Planification Financière – Région du Québec



« Le planificateur financier doit aider son client à faire face à la réalité d'aujourd'hui. Nous avons l'énorme responsabilité de lui procurer une sécurité financière. C'est une carrière à long terme. Le métier nous oblige à être à la fine pointe et à se tenir au courant de ce qui se passe. Il faut que le planificateur financier aime les gens. Ce n'est pas seulement une question de chiffres. Les gens se dévoilent à nous, il faut qu'il y ait une relation de confiance. »

Yves CHARBONNEAU, A.V.C., PI. Fin.
Conseils financiers Yvanjay inc.

DES PLANIFICATEURS FINANCIERS PRÉSENTS DANS LES MÉDIAS

POUR LES PARTICULIERS ET LES GENS D'AFFAIRES

LES ENTREVUES ACCORDÉES DANS LES MÉDIAS SPÉCIALISÉS ET GRAND PUBLIC



DE MULTIPLES DEMANDES D'INFORMATION

Les planificateurs financiers sont une source d'information recherchée pour traiter de différentes questions touchant à la planification financière, dont celles relatives à la retraite. Agissant à titre de référence auprès des journalistes, l'IQPF privilégie une approche d'éducation et d'expertise qui mise sur la valeur ajoutée du planificateur financier. Voici certains médias qui nous ont sollicités pour notre expertise :

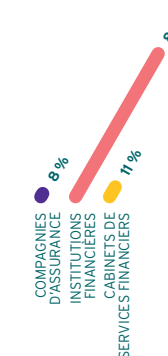
Finance et Investissement
 Les Affaires
 Affaires Plus
 Magazine Jobboom
 Journal Métro
 Le Soleil
 Journal de Montréal
 L'Actualité médicale
 Journal de l'Assurance
 TVA

FlashFinance
 Protégez-vous
 Objectif Conseiller
 The Gazette
 Maisonneuve à l'écoute
 LCN
 Argent
 Nouvelles TVA
 La Presse
 Le Bel Âge

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS DES PL. FIN.



LA PROVENANCE DES 104 EMPLOIS OFFERTS DANS LE CENTRE DE CARRIÈRE DE L'IQPF EN 2008



« Les gens ont besoin d'être rassurés par des experts pour avoir l'heure juste. Ils se sentent démunis devant la baisse drastique de leurs placements. Ils doivent s'ajuster et prendre les moyens pour revoir leur plan de retraite. Il faut savoir qu'un plan de retraite n'est pas coulé dans le ciment et qu'il peut changer selon les circonstances de la vie. Avec ce que nous venons de vivre en 2008, le rôle du planificateur financier a de plus en plus d'importance car les gens ont besoin d'être éduqués, d'être informés et d'être protégés. »

Josée JEFFREY, D. Fisc., Pl. Fin.
 Focus retraite et fiscalité inc.



« Il arrive souvent qu'une grande partie de l'actif personnel d'un dirigeant soit liée au succès de son entreprise. Quand ça va mal, les cadres supérieurs sont aussi davantage exposés aux risques d'affaires de leur employeur. Par son approche généraliste, le planificateur financier peut les aider à mieux gérer leurs risques et à atténuer l'impact des risques d'affaires sur leurs finances personnelles. »

Martin DUPRAS, A.S.A., Pl. Fin., D. Fisc.
 Vice-président Aon Conseil
 Vice-président du conseil d'administration de l'IQPF



« Le planificateur financier doit accompagner son client mais aussi le sensibiliser à l'importance de se prendre en main et de bien planifier ses finances. Les questions d'argent prennent de plus en plus d'importance pour le public; c'est un domaine complexe et même les plus insoucians commencent à se poser des questions. Nous en prenons conscience par les questions que suscitent les cas que nous présentons dans les médias. Les lecteurs apprécient ces cas, car ils ont tendance à s'identifier aux exemples. »

Nathalie BACHAND, A.S.A., Pl. Fin.
 Nathalie Bachand Planification Financière inc.

DES COMMUNICATIONS POUR FAIRE CONNAÎTRE

LES PLANIFICATEURS FINANCIERS ET LEUR EXPERTISE

DES PLACEMENTS MÉDIAS POUR AUGMENTER LA VISIBILITÉ ET SENSIBILISER AU RÔLE DU PLANIFICATEUR FINANCIER

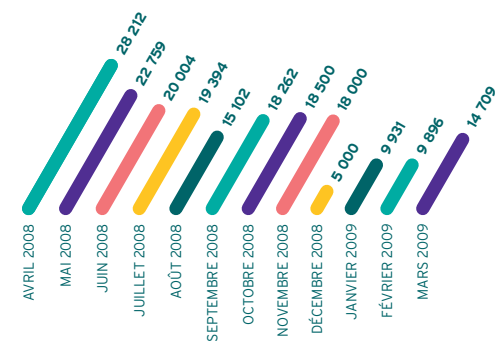
Les placements médias réalisés en 2008-2009 ont essentiellement visé à accroître la visibilité de la planification financière et à valoriser le rôle et le titre du planificateur financier. Partant du principe que les gens devraient appeler un planificateur financier pour discuter de questions de planification financière, l'IQPF a également poursuivi sa campagne « Cessons la confusion » par une publicité diffusée auprès des journalistes dans le magazine Le Trente.

UN NOUVEAU SITE WEB PLUS CONVIVIAL

Depuis l'automne 2008, chacun peut trouver plus facilement l'information qu'il recherche sur le site Web de l'IQPF. La liste des événements se retrouve sur la page d'accueil tandis que le futur étudiant, le public et les entreprises accèdent directement à ce qui les intéresse.

La section réservée aux membres s'est enrichie avec l'intégration de la Solution IQPF. Par ailleurs, tous les planificateurs financiers peuvent eux-mêmes mettre à jour leur dossier de formation continue. Ils y obtiennent leur Relevé d'unités de formation continue ainsi que la liste des activités de formation qu'ils ont suivies.

UN SITE TRÈS FRÉQUENTÉ (NOMBRE DE VISITES)



DES PUBLICITÉS CIBLÉES

Des publicités ciblées pour la relève ont complété la présence de l'IQPF sur les campus universitaires lors de journées carrières. De plus, des annonces ont été publiées dans des formats imprimés et Web. Voici un aperçu des placements médias réalisés :

La Cible
Le Trente
Conseiller.ca
Le Palmarès des carrières 2008
Les carrières de la comptabilité (Jobboom)
Sommets de l'Université de Sherbrooke
Journée carrière de l'UQTR
Journal de Montréal
Journée carrière des HEC
Objectif Conseiller
Finance et Investissement
Investment Executive
Journée carrière de l'Université Laval
Journée carrière de l'UQAM
Protégez-vous
Question Retraite

DES RENCONTRES ET DES SERVICES À VALEUR AJOUTÉE LE CONGRÈS 2008, UN FRANC SUCCÈS !

Le thème de « La famille d'aujourd'hui? Bien plus qu'un cliché en noir et blanc... » a suscité bien des discussions au congrès de 2008, quand on connaît la complexité de la planification financière de certaines situations familiales.

« Les planificateurs financiers présents au congrès pratiquent souvent dans des secteurs d'activité et des marchés différents, ce qui rend l'échange intéressant entre nous. C'est une occasion de ressourcement en formation et en réseautage. Nous apprécions beaucoup nous retrouver dans un autre environnement que celui du travail. Ce congrès, c'est une formule tout-compris du point de vue professionnel. »

Diane MONGEAU, Pl. Fin.

Directrice Gestion des avoirs et services aux particuliers
Caisse populaire de Villeray

LE MAGAZINE OFFICIEL DE L'IQPF : LA CIBLE



« Les études de cas publiées dans La Cible traitent de sujets d'actualité et tournent autour d'une famille. Parfois les situations semblent simples mais elles peuvent devenir complexes quand il faut choisir la meilleure option pour une situation donnée. Cela demande de l'analyse, de la réflexion et des calculs. Les problèmes qu'on soulève peuvent toucher à tous les aspects de la planification financière, demander d'ouvrir des portes et de consulter un spécialiste. »

Daniel LAVERDIÈRE, A.S.A., Pl. Fin.

Directeur principal, Planification financière Banque Nationale
Président du Groupe de rédaction de La Cible

LE BIMENSUEL DE L'IQPF : LE PLANIF

Le bulletin Le Planif a publié en 2008-2009 des nouvelles sur les membres, les services et les activités de l'IQPF. En Tête d'affiche, 26 planificateurs financiers ont parlé de leur vision, de leur expérience et de leur passion pour la planification financière. Voici un propos publié en Tête d'affiche, le 18 novembre 2008 :



« Le client a besoin d'un phare et ce phare, c'est le plan. Nous avons l'une des plus belles professions au Québec, car nous avons le pouvoir de sensibiliser les gens à l'importance d'avoir un plan pour eux. »

Nancy PAQUET, avocate, MBA, Pl. Fin.

Vice-présidente régionale
Distribution aux conseillers, Banque Nationale
Membre du conseil d'administration de l'IQPF

ÊTRE MEMBRE, C'EST UN PLUS !

Cette année, les membres de l'IQPF ont bénéficié de plusieurs gratuits, de prix réduits sur les activités de formation, d'un abonnement à La Cible et au bulletin Le Planif, d'offres d'emploi en planification financière ainsi que d'économies sur des services offerts par différents partenaires.

Dans le cadre de sa campagne d'adhésion annuelle, l'IQPF a proposé à ses membres une formule qui leur permettait d'obtenir des activités de formation à moindre coût. Par ailleurs, grâce à des partenariats avec l'Ordre des CGA, l'Association de planification fiscale et financière, le Collège des administrateurs de sociétés et l'Ordre des administrateurs agréés du Québec, les membres ont accès à un éventail plus large d'activités de formation.

DES RÉSULTATS FINANCIERS TÉMOIGNANT D'UNE SAINTE GESTION FINANCIÈRE

LES FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS

Pour l'exercice 2008-2009 le conseil d'administration avait décidé de n'augmenter aucuns frais et de réduire de 10 \$ le coût des cours en planification financière personnelle intégrée (PFPI). De plus, l'accès à la Solution IQPF a été offert gracieusement à tous les membres. Ces gestes ont été posés dans le but de fournir aux planificateurs financiers des outils pour mieux performer en redistribuant une partie des excédents des produits sur les charges accumulés. Tout en investissant dans le développement de cours, nous avons maintenu nos coûts à leur bas niveau en profitant, entre autres, des nouvelles technologies et d'économies de volume.

Nous avons prévu une baisse d'achalandage en formation continue, étant en première année de cycle. Mais nous avons sous-estimé les inscriptions aux cours en matière de conformité aux normes, d'éthique et de pratique professionnelle reliés directement à la planification financière (NP-PF) et la popularité du congrès. Ces deux éléments ont fortement contribué à créer des excédents supérieurs au montant budgété en début d'exercice.

LES VALEURS AU CŒUR DE NOS DÉCISIONS

INTÉGRITÉ
RIGUEUR
TRANSPARENCE
PROFESSIONNALISME

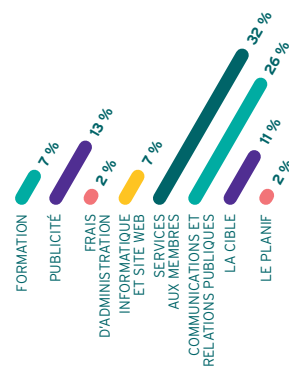
DES RÈGLES DE GOUVERNANCE DANS LE RESPECT DE NOS VALEURS

L'IQPF a mis en œuvre des pratiques de gouvernance de très haut niveau qui favorisent sa performance en tant qu'organisation et qui créent de la valeur pour les planificateurs financiers ainsi que pour la protection du public.

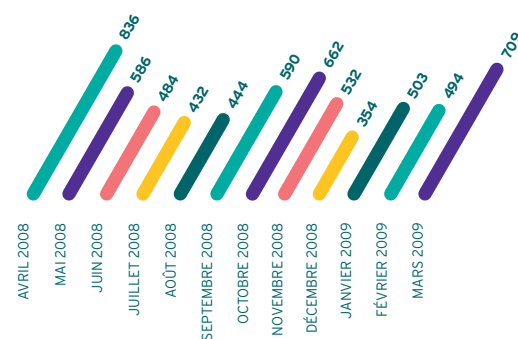
Ces règles de gouvernance ont permis d'instaurer des mesures de contrôle, de conformité et de protection qui contribuent à la saine gestion de l'Institut. Les processus d'affaires et les rôles de chacun sont clairement établis.

Les membres du conseil d'administration et les employés adhèrent à un code d'éthique strict. Ces pratiques de gouvernance, à la fois rigoureuses et transparentes, permettent à chacun de participer avec assurance et efficacité au développement de l'IQPF.

LA RÉPARTITION DE LA COTISATION



LE NOMBRE D'APPELS REÇUS À LA PERMANENCE



« J'ai suivi des cours à distance avec l'IQPF et j'ai particulièrement apprécié l'efficacité des communications : tout le matériel nous est envoyé électroniquement, le personnel est toujours avenant, l'information est pertinente et les corrections nous sont retournées rapidement. En tant que membre, je suis abonnée à La Cible et les cas qui y sont présentés sont très bien faits. L'IQPF est flexible et à l'écoute de ses membres. »

Louise BRETON, Pl. Fin.
Planificateur financier, Centre conseil services
de gestion des avoirs
Caisse Desjardins de Limoilou

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de
Institut québécois de planification financière

Nous avons vérifié le bilan de l'Institut québécois de planification financière au 31 mars 2009 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Institut. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers au 31 mars 2008 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans leur rapport daté du 28 avril 2008.

Taillefer Lussier Gauthier

Comptables agréés
Par Claude Gauthier, CA auditeur

Laval, le 23 avril 2009

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009	2008
PRODUITS		
Formation et examen	2 181 832 \$	2 693 353 \$
Cotisations annuelles, congrès et publicité	1 387 960	1 263 712
Matériel didactique	81 260	130 930
Intérêts	95 401	88 950
	3 746 453 \$	4 176 945 \$
CHARGES		
Frais de cours (annexe 1)	710 575 \$	1 219 733 \$
Service des communications (annexe 2)	742 900	630 280
Administration (annexe 3)	1 752 604	1 852 685
Intérêts et frais bancaires	61 680	46 396
	3 267 759 \$	3 749 094 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	478 694 \$	427 851 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009	2008
ACTIFS NETS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
SOLDE AU DÉBUT	67 996 \$	86 313 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles à même les ressources non affectées	-	6 720
Amortissement des immobilisations corporelles	(13 992)	(18 958)
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	-	(6 079)
	(13 992)\$	(18 317)\$
SOLDE À LA FIN	54 004 \$	67 996 \$

ACTIFS NETS INVESTIS EN ACTIFS INCORPORELS

SOLDE AU DÉBUT	241 205 \$	307 079 \$
Acquisition d'actifs incorporels à même les ressources non affectées	28 000	88 728
Amortissement des actifs incorporels	(41 350)	(59 627)
Perte sur radiation d'actifs incorporels	-	(29 295)
Baisse de valeur du droit de propriété sur la revue « La Cible »	(13 137)	(65 680)
	(26 487)\$	(65 874)\$
SOLDE À LA FIN	214 718 \$	241 205 \$

ACTIFS NETS RÉSERVÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT

SOLDE AU DÉBUT	- \$	- \$
Contribution à même les ressources non affectées	100 000 \$	- \$
SOLDE À LA FIN	100 000 \$	- \$

ACTIFS NETS NON AFFECTÉS

SOLDE AU DÉBUT	1 129 649 \$	617 607 \$
Excédent des produits sur les charges	478 694	427 851
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	55 342	78 585
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	-	35 374
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(28 000)	(95 448)
Baisse de valeur du droit de propriété sur la revue « La Cible »	13 137	65 680
Actifs nets réservés pour le développement	(100 000)	-
	419 173 \$	512 042 \$
SOLDE À LA FIN	1 548 822 \$	1 129 649 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BILAN

31 MARS 2009

	2009	2008
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	148 762 \$	30 909 \$
Dépôts à terme, taux de 3,15 % et 4,00 %	2 612 550	1 856 732
Débiteurs (note 5)	181 423	168 653
Frais imputables au prochain exercice	62 577	228 189
	3 005 312 \$	2 284 483 \$
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	54 004 \$	67 996 \$
ACTIFS INCORPORELS (note 7)	214 718 \$	241 205 \$
	3 274 034 \$	2 593 684 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Comptes fournisseurs et frais courus	703 214 \$	1 043 363 \$
Produits reportés	653 276	111 471
	1 356 490 \$	1 154 834 \$
ACTIFS NETS	1 917 544 \$	1 438 850 \$
RÉPARTITION DES ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations corporelles	54 004 \$	67 996 \$
Investis en actifs incorporels	214 718	241 205
Réservés pour le développement	100 000	-
Non affectés	1 548 822	1 129 649
	1 917 544 \$	1 438 850 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Robin **W. DE CELLES**

Richard **PILOTTE**

Administrateurs

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009	2008
FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	478 694 \$	427 851 \$
Éléments hors liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	13 992	18 958
Amortissement des produits reportés	-	24 405
Amortissement des actifs incorporels	41 350	59 627
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	-	35 374
Baisse de valeur du droit de propriété sur la revue « La Cible »	13 137	65 680
	547 173 \$	631 895 \$
Variation des éléments du fonds de roulement ne constituant pas des liquidités (note 8)	354 498 \$	(646 509) \$
	901 671 \$	(14 614) \$
INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	- \$	(6 720) \$
Acquisition d'actifs incorporels	(28 000)	(88 728)
Variation des dépôts à terme	(755 818)	40 827
	(783 818) \$	(54 621) \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS		
ENCAISSE AU DÉBUT	30 909	100 144
ENCAISSE À LA FIN	148 762 \$	30 909 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2009

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Institut, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec qui régit les sociétés à but non lucratif, fixe les normes de qualification de base en matière de planification financière, veille à la protection du public, édicte les règles de formation continue obligatoire des planificateurs financiers et décerne les diplômes attestant d'une compétence distinctive liée aux normes les plus élevées.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

CONSTATATION DES PRODUITS

L'Institut utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits d'inscription aux cours de formation sont constatés à titre de produits lorsque la formation a lieu.

Les cotisations annuelles des membres sont effectuées sur une base volontaire et sont constatées lors de l'encaissement.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le chapitre 3855 établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. Conformément à ces normes, les actifs financiers et les passifs financiers doivent être évalués à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. L'évaluation au cours des périodes subséquentes est fonction des catégories d'instruments financiers, c'est-à-dire selon que ces derniers sont détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à échéance, disponibles à la vente, ou qu'ils représentent des prêts et créances ou des passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction. La catégorie « détenue à des fins de transaction » s'applique lorsque l'entité effectue des opérations au titre d'un instrument financier et la norme permet que tout instrument financier soit irrévocablement désigné comme détenu à des fins de transaction au moment de la constatation initiale. La catégorie « détenue jusqu'à échéance » s'applique seulement si des conditions spécifiques sont remplies à l'égard de l'actif financier et si l'entité a la capacité et l'intention de conserver l'actif financier jusqu'à échéance. Un actif financier peut être classé comme « disponible à la vente » lorsqu'il n'a pas été classé comme détenu à des fins de transaction, détenu jusqu'à échéance, ou qu'il ne correspond pas à un prêt ou à une créance.

Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme « détenus à des fins de transaction » sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées aux résultats de l'exercice. Les actifs financiers classés comme « détenus jusqu'à leur échéance », les prêts et créances et les passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction sont évalués au coût. Les actifs financiers classés comme « disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes s'y rattachant sont constatés directement à l'état de l'évolution des actifs nets.

COMPOSITION DES LIQUIDITÉS

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne sont grevés d'aucune affectation. La trésorerie comprend l'encaisse. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements détenus pour faire face aux engagements de trésorerie à court terme mais non ceux détenus à des fins d'investissement; d'une façon plus précise, ils comprennent les placements dont la valeur ne risque pas de changer d'une façon significative et dont l'échéance n'excède pas trois mois de la date d'acquisition. Aucun autre placement n'est inclus dans les équivalents de trésorerie.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes	Taux
Équipement de bureau	dégressif	20 %
Équipement informatique	dégressif	30 %
Équipement téléphonique	dégressif	30 %
Améliorations locatives	linéaire	durée du bail

ACTIFS INCORPORELS

Les logiciels et le site Web sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Le droit de propriété sur la revue « La Cible » n'est pas amorti. Il est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il a subi une perte de valeur. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une perte de valeur est constatée pour un montant égal à l'excédent. La juste valeur est calculée en fonction des flux de trésorerie actualisés.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses.

3. MODIFICATION FUTURE DE CONVENTIONS COMPTABLES

Au cours du prochain exercice, la société appliquera les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés suite à la publication du chapitre 1535, Informations à fournir concernant le capital. Ces recommandations n'impliquent que des informations additionnelles à fournir et n'auront aucun effet sur les montants présentés aux états financiers.

4. RETRAIT DE MODIFICATION FUTURE DE CONVENTIONS COMPTABLES

Au cours de l'exercice précédent, la société avait indiqué son intention d'appliquer les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés quant à la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des instruments financiers suite à la publication des chapitres 3862, Instruments financiers – informations à fournir et 3863, Instruments financiers – présentation. L'ICCA a permis aux organismes sans but lucratif d'appliquer le chapitre 3861 au lieu des chapitres 3862 et 3863.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

31 MARS 2009

5. DÉBITEURS

	2009	2008
Comptes clients	124 788 \$	77 026 \$
Intérêts à recevoir	56 635	63 782
Taxes à la consommation	-	27 845
	181 423 \$	168 653 \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009		2008	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Valeur comptable
Équipement de bureau	7 939 \$	5 033 \$	2 906 \$	3 633 \$
Équipement informatique	48 428	33 520	14 908	21 297
Équipement téléphonique	16 627	16 252	375	536
Améliorations locatives	89 871	54 056	35 815	42 530
	162 865 \$	108 861 \$	54 004 \$	67 996 \$

7. ACTIFS INCORPORELS

	2009		2008	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Valeur comptable
Logiciels	98 716 \$	60 640 \$	38 076 \$	54 395 \$
Site Web	107 200	48 791	58 409	55 440
Droit de propriété sur la revue « La Cible »	118 233	-	118 233	131 370
	324 149 \$	109 431 \$	214 718 \$	241 205 \$

8. VARIATION DES ÉLÉMENTS DU FONDS DE ROULEMENT NE CONSTITUANT PAS DES LIQUIDITÉS

	2009	2008
Débiteurs	(12 770) \$	13 099 \$
Frais imputables au prochain exercice	165 612	(164 034)
Comptes fournisseurs et frais courus	(340 149)	462 490
Produits reportés	541 805	(958 064)
	354 498 \$	(646 509) \$

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

a) L'Institut s'est engagé, en vertu de baux pour le local qu'il occupe et de l'équipement, à verser un montant de 645 052 \$ jusqu'au 31 juillet 2014. Les versements exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2010 : 124 262 \$
 2011 : 124 262 \$
 2012 : 117 542 \$
 2013 : 118 618 \$
 2014 : 120 276 \$
 2015 : 40 092 \$

b) L'Institut s'est engagé, en vertu d'un contrat de publication de « la Solution IQPF », à verser une somme de 108,50 \$ par abonnement jusqu'en décembre 2011, avec un montant total minimum annuel de 271 250 \$.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUE DE CRÉDIT

L'Institut établit une provision pour les comptes dont elle estime le recouvrement douteux. L'Institut considère qu'au 31 mars 2009, elle n'était soumise à aucun risque particulier de concentration de crédit.

JUSTE VALEUR

La société a classé son encaisse, ses dépôts à terme et ses débiteurs comme des actifs financiers détenus à des fins de transactions.

Les valeurs comptables de ces instruments financiers correspondent à une approximation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La société a classé ses comptes fournisseurs et frais courus comme autres passifs financiers et ceux-ci sont évalués au coût.

Les valeurs comptables de ces instruments financiers correspondent aussi à une approximation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009	2008
ANNEXE 1 – FRAIS DE COURS		
Enseignement et préparation	271 604 \$	253 846 \$
Déplacements	181 974	216 235
Papeterie et impression	97 681	499 872
Fournitures	17 799	62 104
Location de salles	76 777	75 781
Préparation et correction d'examens	55 872	35 359
Remise des diplômes	8 868	5 836
Redevances	–	46 295
Amortissement des produits reportés	–	24 405
	710 575 \$	1 219 733 \$

ANNEXE 2 – SERVICE DES COMMUNICATIONS

Publicité et promotion	236 445 \$	312 871 \$
Frais de congrès	361 522	232 014
La Cible	57 243	79 356
La Solution IQPF	78 202	–
Dépliants promotionnels	7 888	2 916
Rapport annuel	1 600	3 123
	742 900 \$	630 280 \$

ANNEXE 3 – ADMINISTRATION

Salaires et avantages sociaux	1 092 479 \$	1 101 198 \$
Honoraires professionnels	218 835	211 051
Loyer	129 084	112 831
Déplacements et réunions	67 569	69 927
Entretien et réparations	14 743	21 610
Jetons de présence	36 000	29 600
Frais de bureau	58 031	62 657
Communications	27 132	27 555
Formation du personnel	14 757	14 169
Élections	13 904	10 533
Assurances	7 341	9 167
Mauvaises créances	4 250	2 748
Amortissement des immobilisations corporelles	13 992	18 958
Amortissement des actifs incorporels	41 350	59 627
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	–	35 374
Baisse de valeur du droit de propriété sur la revue « La Cible »	13 137	65 680
	1 752 604 \$	1 852 685 \$

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2008-2009

COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENT

Robin W. DE CELLES, Pl. Fin., Adm.A., ASC
Gestion Financière RDC inc.

VICE-PRÉSIDENT

Martin DUPRAS, A.S.A., Pl. Fin., D. Fisc.
Aon Conseil

TRÉSORIER

Richard PILOTTE, Pl. Fin.
Mallette SENC Comptables agréés

PRÉSIDENT SORTANT

Gilles SINCLAIR, FICB, Pl. Fin.
B2B Trust

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE

Jocelyne HOULE-LESARGE, FCGA
Institut québécois de planification financière

ADMINISTRATEURS

Francine BEAULIEU, MBA
Régie des rentes du Québec

Claire BIZIER, Pl. Fin.
Groupe Investors

Marc CHABOT, CA, CIRP, LL.M., Ph. D.
Université du Québec à Montréal

Éric FORTIER, MBA, Pl. Fin.
Caisse populaire Desjardins de La Sarre

Pierre GIROUX, Pl. Fin.
Fédération des caisses Desjardins du Québec

Yves L. GIROUX, Pl. Fin., B.A.A., FLMI

Sylvain HOUDE, MBA, Pl. Fin.
Caisse Desjardins de Gatineau

Daniel LEBEUF, Pl. Fin., MBA, CSA
BMO Nesbitt Burns

Jean-François MADORE, A.V.C., Pl. Fin.
Industrielle Alliance

Nancy PAQUET, avocate, MBA, Pl. Fin.
Banque Nationale – Distribution aux conseillers

Stéphane ROCHON, B. Comm., AVA, Adm.A., RHU, Pl. Fin.
La Survivance

Marc TREMBLAY, Pl. Fin.
Caisse populaire Desjardins de la Pointe-de-Sainte-Foy

Silvia UGOLINI, B.C.L., LL.B., Pl. Fin., TEP

LES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Robert BEAUCHAMP, A.V.C., Pl. Fin.
MONTRÉAL-OUEST

Yvan BEAUSÉJOUR, CA, CMA, Pl. Fin.
LANAUDIÈRE

Mario BERNIER, Pl. Fin.
QUÉBEC

Diane BERTRAND, B.Sc.A., Pl. Fin.
LAVAL/LAURENTIDES

Luc BLAIS, A.V.C., Pl. Fin.
OUTAOUAIS

Linda BURBRIDGE, B.A.A., AVA, Pl. Fin.
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Nancie CHEVRETTE, MBA, B.A.A., Pl. Fin.
BOIS-FRANCS

Daniel DAGUERRE, Pl. Fin.
MAURICIE

Hélène DESCHÊNES, AVA, Pl. Fin.
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN/CÔTE-NORD

Lamine FALL, M. Sc., Pl. Fin.
MONTRÉAL-CENTRE

Yvan FOURNIER, Pl. Fin.
MONTRÉAL-EST

Gilles PELLERIN, Pl. Fin.
BAS-ST-LAURENT/GASPÉSIE/ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Thérèse QUIRION, Pl. Fin.
BEAUCE-AMIANTE

Jean-Marc RICHER, Pl. Fin.
ESTRIE

Linda ROUX, GPC, Pl. Fin.
MONTÉRÉGIE

LES COMITÉS ET LES GROUPES DE TRAVAIL

COMITÉ DE GOUVERNANCE

Stéphane ROCHON, B. Comm., AVA, Adm.A., RHU, Pl. Fin.
PRÉSIDENT

Francine BEAULIEU, MBA

Marc CHABOT, CA, CIRP, LL.M., Ph. D.

Robin W. DE CELLES, Pl. Fin., Adm.A., ASC

Jocelyne HOULE-LESARGE, FCGA

Marc TREMBLAY, Pl. Fin.

Silvia UGOLINI, B.C.L., LL.B., Pl. Fin., TEP

COMITÉ DE RELÈVE

Gilles SINCLAIR, FICB, Pl. Fin.
PRÉSIDENT

Francine BEAULIEU, MBA

Daniel J. BÉLANGER, AVA, Pl. Fin.

Robin W. DE CELLES, Pl. Fin., Adm.A., ASC

Jean-Guy GAGNÉ, Pl. Fin., GPC

Jocelyne HOULE-LESARGE, FCGA

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Robin W. DE CELLES, Pl. Fin., Adm.A., ASC

Lyne GAGNÉ, MBA

Pierre GIROUX, Pl. Fin.

Jocelyne HOULE-LESARGE, FCGA

Daniel LEBEUF, Pl. Fin., MBA, CSA

Nancy PAQUET, avocate, MBA, Pl. Fin.

COMITÉ FORMATION, PRATIQUE ET NORMES PROFESSIONNELLES

Yves L. GIROUX, Pl. Fin., B.A.A., FLMI
PRÉSIDENT

Nathalie BACHAND, A.S.A., Pl. Fin.

Luce BLOUIN, B.A.A., MBA

Martin DUPRAS, A.S.A., Pl. Fin., D. Fisc.

Henri GAGNON, CA, Pl. Fin.

Pierre GIROUX, Pl. Fin.

Natalie HOTTE, Pl. Fin., B.A.A., D. Fisc.

Jocelyne HOULE-LESARGE, FCGA

Daniel LAVERDIÈRE, A.S.A., Pl. Fin.

COMITÉ D'ÉQUIVALENCE

Nathalie BACHAND, A.S.A., Pl. Fin.

Sylvain CHARTIER, M. Fisc., Pl. Fin.

Josée JEFFREY, D. Fisc., Pl. Fin.

Guyline LAFLEUR, LL.B., D.D.N., Pl. Fin.

Pierre LAROSE, AVA, Pl. Fin.

GROUPE DES MENTORS

Henri GAGNON, CA, Pl. Fin.
PRÉSIDENT

Nathalie AUBERT, Pl. Fin.

Nathalie BACHAND, A.S.A., Pl. Fin.

Luce BLOUIN, B.A.A., MBA

Fabien CHAMPAGNE, notaire, Pl. Fin.

Sylvain CHARTIER, M. Fisc., Pl. Fin.

Natalie HOTTE, Pl. Fin., B.A.A., D. Fisc.

Denis PRESTON, MAP, MFA, GPA, Adm.A., Pl. Fin.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PROGRAMME EXÉCUTIF

Luce BLOUIN, B.A.A., MBA

Henri GAGNON, CA, Pl. Fin.

Jocelyne HOULE-LESARGE, FCGA

Caroline MARION, LL.M., D.E.S.S. Fisc., Pl. Fin.

Marguerite PERNICE, D. Fisc, CGA, Pl. Fin.

Denis PRESTON, MAP, MFA, GPA, Adm.A., Pl. Fin.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Richard PILOTTE, Pl. Fin.
PRÉSIDENT

Robert COMTOIS, CGA, Pl. Fin.

Martin DUPRAS, A.S.A., Pl. Fin., D. Fisc.

Claude FERLAND, CGA

Sylvain HOUDE, MBA, Pl. Fin.

Jocelyne HOULE-LESARGE, FCGA

Stéphane ROCHON, B. Comm., AVA, Adm.A., RHU, Pl. Fin.

GROUPE DE TRAVAIL – COMMUNICATIONS

Hélène BERGER, B.A.

Claire BIZIER, Pl. Fin.

Robin W. DE CELLES, Pl. Fin., Adm.A., ASC

Yves L. GIROUX, Pl. Fin., B.A.A., FLMI

Jocelyne HOULE-LESARGE, FCGA

Daniel LEBEUF, Pl. Fin., MBA, CSA

Nancy PAQUET, avocate, MBA, Pl. Fin.

Stéphane ROCHON, B. Comm., AVA, Adm.A., RHU, Pl. Fin.

Carlo TARINI, Impact Communication

GROUPE DE TRAVAIL POUR LE CONGRÈS 2008

Jean-Guy GAGNÉ, Pl. Fin., GPC
PRÉSIDENT

Hélène BERGER, B.A.

Claire BIZIER, Pl. Fin.

Luce BLOUIN, B.A.A., MBA

Josée BRUNET

Martin DUPRAS, A.S.A., Pl. Fin., D. Fisc.

Jocelyne HOULE-LESARGE, FCGA

Nancy LAFONTAINE, M.A.

GROUPE DE RÉDACTION DE LA CIBLE

Daniel LAVERDIÈRE, A.S.A., Pl. Fin.
PRÉSIDENT

Hélène BERGER, B.A.

Claude CHAURET, LL.L., M. Fisc., D.D.N., Pl. Fin., GPC

Caroline MARION, LL.M., D.E.S.S. Fisc., Pl. Fin.

Hélène MARQUIS, LL.L., D. Fisc., Pl. Fin., TEP

Liette PITRE, B.A.

Denis PRESTON, MAP, MFA, GPA, Adm.A., Pl. Fin.

Jean VALOIS, Pl. Fin.

LA PERMANENCE DE L'IQPF

Sylvie BAHL
RESPONSABLE, FORMATION PROFESSIONNELLE

Nathalie BÉLANGER
ADJOINTE ADMINISTRATIVE, FORMATION

Hélène BERGER, B.A.
DIRECTRICE, COMMUNICATIONS
ET SERVICES AUX MEMBRES

Luce BLOUIN, B.A.A., MBA
DIRECTRICE, FORMATION

Linda BRETON
ADJOINTE, ACCRÉDITATION
(depuis août 2008)

Josée BRUNET
RESPONSABLE DE PROJETS, COMMUNICATIONS
ET SERVICES AUX MEMBRES

Sophie CARON
ADJOINTE, COMMUNICATIONS ET SERVICES AUX MEMBRES

Anna DUBINSKY
ADJOINTE, FORMATION CONTINUE
(depuis septembre 2008)

Nadia FAURE, M. Sc.
RESPONSABLE, ACCRÉDITATION
(depuis octobre 2008)

Claude FERLAND, CGA
DIRECTEUR DES FINANCES

Patrick GIGUÈRE
ADJOINT, FORMATION CONTINUE
(jusqu'en juin 2008)

Anne GROUSSET, B.A.
ADJOINTE ADMINISTRATIVE, FORMATION
(depuis septembre 2008)

Jocelyne HOULE-LESARGE, FCGA
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE

Nancy LAFONTAINE, M.A.
RESPONSABLE, COORDINATION

Thérèse LEGAULT
COMPTABLE

Carole PELCHAT
RESPONSABLE, ACCRÉDITATION
(jusqu'en octobre 2008)

Liette PITRE, B.A.
AGENTE, COMMUNICATIONS ET SERVICES AUX MEMBRES

Mireille SOUMILLARD
ADJOINTE ADMINISTRATIVE, DIRECTION GÉNÉRALE

Carole TRUDEAU
SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Institut québécois de planification financière
4, place du Commerce, bureau 420
Île-des-Sœurs, Verdun (Québec) H3E 1J4

Téléphone : 514 767-4040
1 800 640-4050

Télécopieur : 514 767-2845